

■ **GESCOR conseils S.A. en liquidation**, à Lausanne, société dissoute par suite de faillite dont la procédure a été suspendue faute d'actif (FOSC du 18.07.2001, p. 5522). Aucune opposition à la radiation n'ayant été formée, la raison sociale est radiée d'office, conformément à l'art. 66, al. 2 ORC.
Journal no 4575 du 03.05.2002
(00463556 / CH-550.0.057.654-2)